

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ANNÉE 2013



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du
PAYS de
LIMOURS



Conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, ce rapport vous présente les activités de la Communauté de Communes durant l'année 2013 et vous permettra d'en donner communication lors d'une prochaine réunion de votre conseil municipal.

I - LE FONCTIONNEMENT INTERCOMMUNAL

Vous avez aussi été destinataire durant l'année 2013 des procès verbaux des Assemblées du Conseil Communautaire et des comptes-rendus des réunions de Bureau et des commissions.

La Communauté de Communes a fonctionné avec ses quatorze communes constitutives.

Le Bureau de la Communauté de Communes était constitué des délégués élus et des représentants des communes désignés par elles, conformément au Règlement intérieur :

Fonction	Nom	Délégation
Président	Christian SCHOETTL	Délégation générale, affaires sociales
1 ^{er} Vice Président	Yvon LE BARS	Mise en œuvre du projet de territoire, SCoT, logement social et PLH, étude de la création d'un service intercommunal d'urbanisme
2 ^{ème} Vice Président	Serge CARO	Gestion des bâtiments et du patrimoine intercommunal, travaux et maintenances, gestion des gymnases intercommunaux
3 ^{ème} Vice Président	Antoine LESTIEN	Action culturelle, services aux associations, environnement
4 ^{ème} Vice Président	Danièle BOYER	Petite enfance, enfance, jeunesse, affaires scolaires
5 ^{ème} Vice Président	François FRONTERA	Transports, déplacements, mise en œuvre du PLD, tourisme et patrimoine, représentation dans les associations AREFO Boissière, Carrefour des Solidarités, ADMR, CMPP
6 ^{ème} Vice Président	Daniel BOUCHON	Finances, budget, gestion de la trésorerie, ordures ménagères et électricité
7 ^{ème} Vice Président	Edwige HUOT-MARCHAND	Affaires sociales et actions pour l'emploi, suivi de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
8 ^{ème} Vice Président	Alain ARTORÉ	Développement économique
Membre	Serge ZUMELLO	sans délégation
Membre	Jean-Raymond HUGONET	sans délégation
Membre	Joël MANCION	sans délégation
Membre	Bernard VERA	sans délégation
Membre	Jean-Marc SÉNAC	sans délégation
Membre	Jacques-Lucien SERNA	sans délégation

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la Communauté de Communes, le Bureau de la CCPL accueillait les représentants des communes de Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Les Molières, Limours, Saint-Maurice Montcouronne et Vaugrigneuse siégeant à titre consultatif.

Le Bureau de la CCPL s'est régulièrement réuni, toutes les deux à trois semaines, soit 18 fois durant l'année.

Vous trouverez joints les extraits des comptes administratifs de la Communauté de Communes pour son budget général M14 et ses budgets annexes : eau, Plateau des Molières et Parc d'activités de Bel Air pour l'année 2013.

II - L'ACTIVITÉ DES SERVICES

Au travers de ses interventions et de son budget, la Communauté de Communes s'est consacrée à l'exercice de ses compétences et a assuré les actions suivantes :

Le projet de territoire :

Après son adoption le 20 juin 2007, le projet de territoire a été mis en œuvre, dans la perspective de la signature d'un contrat de territoire avec la Région et d'un contrat communautaire de développement et d'aménagement avec le Département.

- ✓ Le Parc d'activités de Bel Air – Phase 1
- ✓ Le Relais assistantes maternelles (RAM)
- ✓ L'Accueil de loisirs sans hébergement maternel (ALSH)
- ✓ Le Multi-Accueil
- ✓ Le bâtiment des Marronniers (services techniques)
- ✓ L'allée de l'ancienne ferme école (allée des marronniers)
- ✓ Le Centre médico psycho pédagogique (CMPP)
- ✓ Extension du gymnase intercommunal situé à Briis-sous-Forges

Après la délibération du 12 décembre 2008 validant les projets inscrits dans les contrats et autorisant le choix des maîtres d'œuvre, le Conseil Communautaire a décidé des implantations des équipements le 19 mars 2009 :

- le centre de loisirs maternel, le RAM et le multi accueil dans le Domaine de Soucy, dans un bâtiment commun appelé "Pôle Petite Enfance".
- le CMPP à Limours, à côté du gymnase le Nautilus,
- la salle de sports en extension du gymnase intercommunal à Briis-sous-Forges.

Les services ont travaillé avec les maîtres d'œuvre pour définir les avant projets sommaires présentés aux commissions concernées. Après validation des APS, le Conseil Communautaire a adopté les demandes de contrat de territoire et de contrat communautaire le 2 juillet 2009. Les contrats ont été présentés au Conseil Régional et au Conseil Général le 10 juillet 2009.

Le Conseil Régional a adopté le contrat de territoire lors de sa session le 17 novembre 2009 et nous a attribué une subvention de 1 570 797 €. Le Département a quant à lui accordé une subvention de 2 804 220 €. La CAF a octroyé une subvention de 380 000 € pour le multi-accueil.

Au 31 décembre 2013 :

- ✓ les travaux de VRD du Parc d'activités de Bel Air sont terminés et 4 lots ont été vendus sur les 11 ; 3 autres sont actuellement en promesse de vente,
- ✓ Les travaux du pôle petite enfance sont finis : le bâtiment a été inauguré en septembre et a ouvert ses portes le 23 septembre,
- ✓ La réfection du bâtiment des marronniers a débuté, la fin des travaux est prévue début 2014,
- ✓ L'extension du gymnase intercommunal à Briis-sous-Forges s'est terminée, elle est utilisée par le collège et les associations,
- ✓ La construction du CMPP a pris du retard, mais la livraison du bâtiment est prévue pour septembre 2014.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

Est un document de planification de l'urbanisme à caractère prospectif et stratégique sur l'ensemble du territoire de la Communauté, constituant la trame d'organisation de l'urbanisme dans les quatorze communes qui restent compétentes pour l'occupation des sols (POS et PLU).

Par délibération du 11 décembre 2008, le Conseil Communautaire a décidé la mise en révision du Schéma Directeur Local (SDL) et l'élaboration du SCoT, fixant la procédure de cette élaboration ; il a également missionné un groupement d'études pour la réalisation de ce dossier.

Dans ce cadre, la première phase d'étude a porté sur un diagnostic du territoire et l'analyse de ses atouts

permettant de dégager les principaux enjeux.

Le diagnostic est présenté sous la forme de trois documents, diagnostic général, diagnostic paysager et état initial de l'environnement. Ces documents ont été présentés en comité de pilotage le 26 novembre 2009, après une réunion des personnes publiques associées le 19 novembre 2009.

Les communes ont été saisies de ces documents et ont pu proposer leurs remarques et corrections.

Aussi par délibération du 4 février 2010, le Conseil Communautaire a approuvé ce diagnostic.

Les travaux pour l'élaboration du Projet de Développement Durable (PADD) du SCoT ont débuté dès le 1^{er} trimestre 2010. Plusieurs ateliers thématiques ont eu lieu (Mars 2010 / Mai - Juin 2010) et ont été riches en échanges. Le but était de définir les grands objectifs d'aménagement.

Après plusieurs comités de pilotage et échanges avec les communes, un projet de PADD a été soumis à débat en Conseil Communautaire.

Le 9 décembre 2010, le débat sur le PADD a eu lieu en Conseil Communautaire, ce débat ayant eu lieu avant le 13 décembre 2010, le SDL a pu être prorogé jusqu'en 2013.

Le 11 octobre 2012 en conseil communautaire, il est pris acte du bilan de la concertation.

Au cours de ce même conseil il est procédé à l'arrêt du projet de SCoT, il est décidé de lancer l'enquête publique.

Du 5 avril au 18 mai une exposition sur le SCoT a été organisée au siège de la CCPL.

En 2013, en raison des avis négatifs des communes, il est décidé de ne pas poursuivre l'élaboration du SCoT.

Dans le domaine social :

- **Le multi accueil de Gometz-la-Ville:** est agréé pour 35 places.

La répartition des places a été modifiée à partir de septembre 2010. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, la demande de l'accueil occasionnel a baissé depuis 2 à 3 ans déjà et il y a de plus en plus de demandes d'accueil régulier pour peu de jours par semaine, d'où la démarche auprès des services de la Protection maternelle et infantile (PMI).

Depuis septembre 2010, 33 places sont réservées à l'accueil régulier et 2 places par jour sont réservées à l'accueil occasionnel.

L'établissement est ouvert de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi pour l'accueil régulier et de 8h30 à 17h30 pour l'accueil occasionnel. La structure est fermée 3 semaines au mois d'août et une semaine entre Noël et le jour de l'an.

	2012	2013
	Heures réalisées	Heures réalisées
Accueil régulier	49 946	49 738
Accueil occasionnel	2 623	2 879
TOTAL	52 569	52 617

Fréquentation de la structure pour 2013

	De janvier à août		De septembre à décembre	
	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Accueil régulier	Accueil occasionnel
Angervilliers	2	1	1	
Boullay-les-Troux	2	1	2	1
Briis-sous-Forges	5	3	2	1
Courson-Monteloup				
Fontenay-les-Briis	3	1		
Forges-les-Bains	4	5	3	3
Gometz-la-Ville	6	5	8	3
Janvry	1	3	3	1
Les Molières	4	1	8	
Limours	6	2	6	3
Pecqueuse	1		1	
St Jean-de-Beauregard	1		3	
St Maurice-Montcouronne	2		1	
Vaugrigneuse	1		2	
TOTAL	38	22	40	12

Les participations familiales s'élèvent à 109 592,33 Euros.

- L'accueil collectif de mineurs (ACM) élémentaire intercommunal : le centre accueille les enfants scolarisés du CP au CM2. 9 303,50 journées/enfants ont été facturées, 8 771 ont été réalisées en 2013 pour 8 125 journées/enfant en 2012.

Évolution de l'ACM ÉLÉMENTAIRE			
	2011	2012	2013
Jours d'ouverture	116	111	112
Nb de journées/enfants (ACM+mini-camps)	8 470	8 125	8 771
Fréquentation moyenne par jour	73	73	78

COMMUNES D'ORIGINES	Nbre de jeunes
ANGERVILLIERS	40
BOULLAY-LES-TROUX	5
BRIIS-SOUS-FORGES	34
COURSON MONTELOUP	11
FONTENAY-LES-BRIIS	71
FORGES-LES-BAINS	78
GOMETZ-LA-VILLE	50
JANVRY	17
LES MOLIERES	29
LIMOURS	125
PECQUEUSE	9
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	4
SAINT-MAURICE MONTCOURONNE	57
VAUGRIGNEUSE	41
HORS CCPL	19
TOTAL	590

Comme en 2012 des stages et mini-camps ont été proposés aux enfants :

6 Stages

3 séjours : nautique, cirque-équitation, cuisine

Le paiement par les familles repose sur un barème de cinq tarifs selon les tranches du quotient familial :

Tarifs proposés	1 ^{ère} tranche	2 ^e tranche	3 ^e tranche	4 ^e tranche	5 ^e tranche
Quotient familial	0 à 399,99 €	400 à 599,99 €	600 à 849,99 €	850 à 1 149,99 €	1 150 € et plus
journée	7,40 €	9,50 €	12,00 €	14,50 €	17,00 €
½ journée le matin	4,50 €	5,80 €	7,90 €	10,00 €	12,10 €
½ journée l'après-midi	3,20 €	3,90 €	5,60 €	7,00€	8,50 €

Un ramassage par car est organisé à partir d'un point d'accueil au centre de loisirs communal de Limours ; nous remercions la commune pour cette collaboration. Un simple ramassage est fait à Gometz-la-Ville pour les habitants du nord du territoire.

L'organisation interne du service était sous la direction de Pierre Emmanuel BAYVEL, assisté d'un directeur adjoint, Philippe RICHARD et d'un agent administratif assurant le secrétariat, l'accueil du service et le suivi des familles, des inscriptions et des paiements.

- L'accueil collectif de mineurs maternel intercommunal : Depuis septembre 2010, les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans. L'accueil est organisé de façon indépendante de l'ACM élémentaire. En septembre 2011 la capacité d'accueil a été étendue à 50 enfants.

Le nouvel ACM maternel a ouvert ses portes le 25 septembre et la capacité d'accueil est passée à 80 enfants. L'accueil de loisirs propose des activités ludiques et éducatives encadrées par le Directeur, Charles LUSSU, son adjointe, Ludivine JOINET a été embauchée en août et n'est pas déchargée des temps d'animation. Ils sont présents sur les mercredis, les vacances scolaires et assurent des heures administratives. Pour compléter l'équipe, des animateurs vacataires sont présents pour assurer l'accueil des enfants sur les mercredis et les vacances scolaires.

L'ACM maternel a une capacité de 80 places depuis septembre et accueille uniquement les enfants scolarisés dans les communes de la CCPL, les fratries sont privilégiées.

L'ACM maternel a facturé 37 044 heures/enfants et accueilli en réel le nombre 34 492 heures/enfants.

COMMUNES D'ORIGINES	Nbre d'enfants
ANGERVILLIERS	20
BOULLAY-LES-TROUX	2
BRIIS-SOUS-FORGES	8
COURSON MONTELOUP	7
FONTENAY-LES-BRIIS	43
FORGES-LES-BAINS	14
GOMETZ-LA-VILLE	28
JANVRY	8
LES MOLIERES	16
LIMOURS	20
PECQUEUSE	4
SAINTE-JEAN-DE-BEAUREGARD	2
SAINTE-MAURICE MONTCOURONNE	30
VAUGRIGNEUSE	18
HORS CCPL	9
TOTAL	229

Diverses sorties ont été organisées en 2013 : Cinéma Jacques Prévert (91), Babyland (91), Parc des félins (77) Espace Rambouillet (78), Bergerie Nationale de Rambouillet et Parc de Sauvage (78), intervenant extérieur, Spectacle

Des partenariats extérieurs sont également recherchés :

Bibliothèque de Fontenay-les-Briis : emprunt régulier, formation commune avec ACCES

La CAF : nous sommes régulièrement en communication avec la conseillère technique pour les autorisations d'augmentation du nombre d'enfants, les locaux...

La DDCS : nous avons régulièrement des contacts pour tout ce qui concerne l'autorisation d'ouverture de 50 enfants, la visite de contrôle, la réglementation en vigueur...

La PMI : Autorisation de fonctionner, PAI, échanges sur les modalités de fonctionnement...

L'association Alisé : nous avons une inscription annuelle pour toutes formations de 2 à 5 jours pour les services « Enfance ».

Le pôle emploi: qui nous transmet des candidatures.

L'accueil de loisirs de Forges-les-Bains : en collaboration pour des projets futurs, comme "festi-âge".

- Le service jeunesse-prévention :

Service jeunesse: il a été ouvert durant 108 jours pour 116 en 2012. Le service a accueilli 83 jeunes entre 10 et 15 ans.

Répartition des jeunes selon leur commune de résidence

COMMUNES D'ORIGINES	Nbre de jeunes
ANGERVILLIERS	3
BOULLAY-LES-TROUX	2
BRIIS-SOUS-FORGES	5
COURSON MONTELOUP	2
FONTENAY-LES-BRIIS	4
FORGES-LES-BAINS	2
GOMETZ-LA-VILLE	6
JANVRY	3
LES MOLIERES	10
LIMOURS	16
PECQUEUSE	1
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	
SAINT-MAURICE MONTCOURONNE	16
VAUGRIGNEUSE	9
HORS CCPL	4
TOTAL	83

Un séjour durant les vacances d'été a été proposé à la base de Cergy (95) à dominante aquatique, il a accueilli 21 jeunes.

De nombreuses sorties sont organisées telles que : Cinéma - Bowling- Karting – Veillée - Mini Golf – Golf - Sortie en VTT – Accrobranche - Patinoire – Piscine - Base de Loisirs de Jablines - Bar de la plage de Janvry - Matinée Prévention – T.G.S. - Jungle Laser / Laser Quest - « Cyclop » à Milly-la-Forêt - Le Conservatoire National des plantes.

Service prévention:

Forum des Métiers et des Formations 2014 : L'édition du forum se déroulera au collège Michel Vignaud, ce forum a eu lieu le 1^{er} février. Cette année le forum accueillera les élèves de troisième.

Matinée Prévention : Sur les thèmes «Alcool, cigarettes et Cannabis» et « premiers secours en cas d'accident

Cette soirée a eu lieu le mardi 4 décembre 2012, à la Maison Communautaire et a accueilli 20 personnes.

Piste Cyclo Moto : Cette manifestation s'adresse à tous les 3^{ème} du territoire et ayant 14 ans révolu.

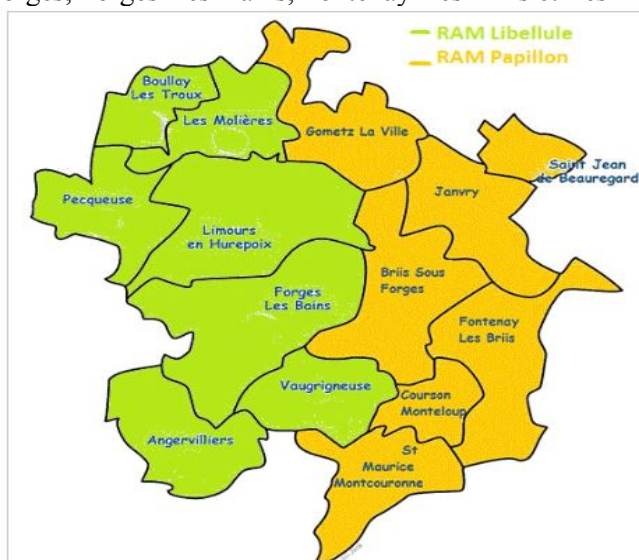
La piste Cyclo Moto d'Éducation Routière CRS-GEMA a pour objectif de sensibiliser les adolescents dès 14 ans aux spécificités de la conduite d'un deux-roues.

Cette année 2013, la Piste Cyclo Moto a été mise en place du 16 au 19 septembre. Nous avons eu, pour la deuxième année, un partenariat avec la M.A.E.

Les collèges : Notre partenariat avec les collèges a été reconduit pour cette nouvelle année scolaire et se concrétise avec des actions mises en place au sein des établissements.

Une action « Ateliers découvertes des métiers » a lieu une fois par semaine. Elle a pour objectif de travailler avec les jeunes sur la découverte des métiers ; grâce à différents ateliers comme l'élaboration d'un questionnaire pour l'interview d'un professionnel, puis d'une mise en situation dans le rôle du professionnel ou du journaliste ou d'employeurs et sans oublier une recherche plus individuelle concernant la recherche d'un ou plusieurs métiers intéressant le jeune.

- Le Relais Assistantes Maternelles est divisé en deux relais Libellule et Papillon, affectés à deux zones du territoire. Ils accueillent régulièrement les familles et les assistantes maternelles et travaillent en relation avec divers partenaires (PMI, CAF, communes, associations). Cinq lieux d'animation fonctionnent à Angervilliers, Briis-sous-Forges, Forges-Les-Bains, Fontenay-Les-Briis et Les Molières



Au 31 décembre 2013, le territoire de la CCPL comptait 171 assistantes maternelles (176 en 2012), dont 104 pour le RAM libellule et 67 pour le RAM papillon.

Le public peut contacter les Relais lors des permanences téléphoniques ou des permanences d'accueil. Les demandes portent sur la disponibilité du mode de garde et sur les rapports entre familles et assistantes maternelles.

	Nombre d'agrèments par assistantes maternelles				Nombre d'AM
	4	3	2	1	
Angervilliers	2	5	1		8
Boullay-Les-Troux	1				1
Briis-sous-Forges	9	13	3		25
Courson-Monteloup	2	1			3
Fontenay-les-Briis	6	7	2	1	16
Forges-Les-Bains	9	10	6		25
Gometz-la-Ville	4	1	2		7
Janvry	1	1	2		4
Les Molières	3	5	2		10
Limours	16	28	4	1	49

Pecqueuse	1	1			2
Saint-Jean de Beauregard		2	1		3
Saint-Maurice Montcouronne	2	6	1		9
Vaugrigneuse	2	5	2		9
Total	58	85	26	2	171

Les relais assistantes maternelles Libellule et Papillon s'efforcent de développer une démarche partenariale, pour favoriser le décloisonnement entre les différents modes d'accueil, faciliter les échanges entre professionnels, améliorer la transmission des informations dans le but de contribuer à l'amélioration de l'accueil du jeune enfant au domicile de l'Assistante Maternelle.

Les relais prennent appui sur les ressources locales du territoire : la CAF, la PMI, le service culturel de la CCPL, les bibliothèques, médiathèques, associations, fournisseurs.

L'organisation de soirées à thème (l'alimentation, la propreté, ...) animées par la PMI a été envisagée. Des contacts téléphoniques réguliers avec les secrétaires (mises à jour des Ass Mat agréées, des places disponibles) et les puéricultrices (questions sur les modalités d'agrément, les besoins du jeune enfant, la législation, ...) nous permettent de mieux renseigner le public.

En septembre 2013 l'ouverture du pôle petite enfance et l'installation des deux RAM dans ses locaux ont permis de mutualiser la salle de psychomotricité, des modules et accessoires de motricité, mais également divers Kamishibai, racontes-tapis et divers matériel, avec le nouveau multi-accueil. La proximité de différents services permet également de monter des projets communs.

Le 3^{ème} Forum des modes d'accueil organisé par le service petite enfance de la CCPL a permis de consolider le réseau de partenaires. Le multi-accueil, les crèches parentales, les Assistantes Maternelles, l'ADMR et le LAEP de Forges-Les-Bains, ainsi qu'une conseillère en lactation et une animatrice sur le « portage de l'enfant » étaient présents et offraient directement aux familles des informations sur les différents modes d'accueil des 0-3 ans du territoire.

Le partenariat avec l'association ACCES (lecture aux tout-petits), initié dès 2003 se poursuit. Nous accueillons régulièrement le «Bus en balade» sur différents lieux d'animation de la CCPL. Des soirées/débat à destination des parents et des professionnels sont également organisées.

Le partenariat avec l'association « les tout-petits » des Molières se poursuit. En 2013, il y a eu 6 matinées de rencontres.

Des réunions, échanges informels, prêts de livres, albums et racontes tapis avec les bibliothécaires de Briis-sous-Forges, Angervilliers et Saint-Maurice Montcouronne entraînent une dynamique autour du livre qui profite autant aux enfants qu'aux Assistantes Maternelles.

Cette année, des réunions mensuelles avec la psychologue (en charge des groupes de parole) et les deux animatrices ont été programmées. Ces temps permettent d'aborder des situations qui posent questions et de tenter de trouver des solutions, que ce soit au niveau de l'organisation du travail ou de certaines pratiques professionnelles.

Un partenariat ? avec l'association «les tout-petits» qui accueillent des enfants polyhandicapés aux Molières, qui nous prête leur salle d'activités pour les animations, se met progressivement en place. En effet, de plus en plus régulièrement, des éducatrices accompagnées d'enfants de l'association nous rejoignent pendant nos temps d'animation.

- L'association les Oisillons : 2 types d'actions ont été menées cette année auprès de cette structure :

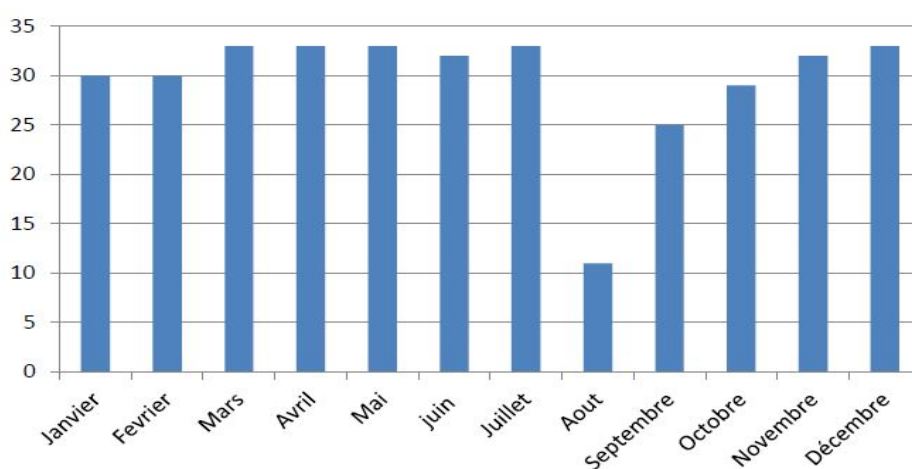
- ✓ Un soutien apporté à l'équipe et à l'association de parents par rapport aux demandes des services de la PMI,
- ✓ Un soutien financier et matériel pour les besoins d'aménagement et d'interventions du service technique : locaux prêtés à titre gracieux, financement des fluides et contrats de maintenance, prise en charge des travaux d'entretien et financement au fur et à mesure de la mise aux normes des locaux.

La coordinatrice Petite Enfance assure le suivi de l'organisation des services et du contrat avec la C.A.F. de l'Essonne, la relation avec la P.M.I. et le travail avec la Vice Présidente et les élus.

Au cours de l'année 2013, 59 enfants (54 familles) dont 46 de la CCPL ont été accueillis soit environ 31 enfants par mois (sauf août). Sur les 31 enfants inscrits au 30 juin 2013, seuls 2 enfants inscrits en accueil régulier et 4 en accueil occasionnel sont revenus en septembre.

	Nb de familles	Nb d'enfants
2009		88 enfants
2010	75 familles	82 enfants
2011	60 familles	69 enfants
2012	53 familles	57 enfants
2013	54 familles	59 enfants

Nombre d'enfants accueillis par mois en 2013



Pour le développement économique :

Le service a continué ses actions régulières sous la houlette du Vice Président, Alain ARTORÉ :

- gestion et suivi de la bourse de locaux,
- édition du Guide des entreprises 2013-2014,
- organisation de la Foire communautaire les 28 et 29 septembre à Janvry pour faire connaître nos entreprises.
- participation à l'évènement « Entreprise à la rencontre de vos voisins »

Les partenariats avec les chambres consulaires CCI, CM et CA et l'Agence pour l'Économie en Essonne sont pleinement mis en œuvre avec le suivi de conventions. La Communauté a reconduit son adhésion à la Plateforme d'initiative locale Sud Essonne installée à Étampes.

- Parc d'activités du plateau des Molières : En 2013, les travaux de viabilisation de la parcelle vendue à la Lendemain se sont achevés.

Les bâtiments de l'ancien site TDF ont été aménagés sommairement afin d'accueillir des ateliers d'artistes. Au 31 décembre 2013, 12 artistes sont installés.

- Parc d'activités de Bel Air à Fontenay-les-Briis : Le site de Bel Air s'inscrit dans un triangle longé au sud par la RD 97, à l'ouest par la RD 3 et à l'est par la future déviation du hameau. Il bénéficie donc d'une situation privilégiée sur des lieux de passage importants dans le secteur. Il est situé à proximité des pôles

d'emplois de Courtaboeuf, de Massy-Palaiseau ou encore du pôle d'envergure européenne du Plateau de Saclay.

Au-delà de l'environnement économique favorable, le secteur bénéficie d'un cadre de vie préservé et de dessertes de qualité.

Le projet dans sa globalité est lié au projet de déviation départementale de la RD 3. Afin de permettre le développement rapide d'une partie de la zone, il a été décidé d'aménager en priorité le foncier maîtrisé par la CCPL (environ 3,3 ha). Cela permet de répondre notamment aux attentes d'entreprises locales.

Le permis d'aménager a été accordé par la commune le 23 novembre 2009. Le service développement économique de la CCPL assure la phase de pré-commercialisation, aboutissant à des contacts avec plusieurs entreprises.

En 2013 le parc est en phase de commercialisation, 4 lots ont été vendus et 4 sont en promesse.

L'aide à l'insertion sociale et professionnelle :

Le Service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Limours, présente ci-après un bilan de l'année 2013 qui précise les axes existants et ceux nouvellement mis en œuvre pour répondre aux problématiques des chercheurs d'emploi de notre territoire. Le but à tenir est le retour à l'emploi. A cette fin, les conseillères doivent les écouter, les responsabiliser, les orienter tout en leur facilitant, dans le respect de leur dignité, les multiples démarches et rendez-vous parfois très éloignés de leur domicile.

Les partenaires : Pôle emploi et les services emploi des EPCI voisins, le PLIE, le Fongécif et le Greta, suivant sa spécificité, apportent une aide considérable à chaque public.

La mission locale des Trois vallées, après une année d'installation de son antenne à la CCPL avec une conseillère au service des jeunes du territoire, travaille en collaboration avec le service emploi.

Le service emploi a reçu 283 adultes (299 en 2012), dont 179 femmes, 104 hommes soit 1070 entretiens, 87 personnes ont repris un poste.

Communes	Nb d'adultes	Nb d'entretiens adultes
Angervilliers	12	41
Boullay-Les-Troux	2	6
Briis-sous-Forges	43	150
Courson-Monteloup	7	17
Fontenay-Les-Briis	21	68
Forges-Les-Bains	48	189
Gometz-La-Ville	7	27
Janvry	12	40
Les Molières	13	57
Limours	72	349
Pecqueuse	5	17
Saint-Jean de Beauregard	8	20
Saint-Maurice Montcouronne	1	1
Vaugrigneuse	18	60
Autres	14	28
	283	1 070

Sur le dispositif PLIE, 72 adultes sont entrés (76 en 2012), il y a eu 11 sorties positives en 2013.

En 2012 le bus de l'emploi tourne une journée par semaine sauf congés scolaires. Il est passé 5 fois dans chaque commune, 55 personnes ont été vues dans le bus contre 66 en 2012 et 71 en 2011.

Au 31 décembre 2013, la CCPL possédait 8 cyclomoteurs (2 ont été volés ou incendiés) qui ont servi 1 978 jours contre 2 470 jours en 2012 et 4 voitures sans permis qui ont été utilisées 1 118 jours contre 837 jours.

Les bilans de compétences sont réalisés par trois prestataires : le CIBC, la chambre de commerce et l'association cœur de talents. 33 personnes ont effectué un bilan dans nos locaux, dont 13 demandeurs d'emploi.

Les jobs d'été ont attiré 35 jeunes contre 49 en 2012, 7 conseillers étaient présents, en rendez-vous individuel pour travailler leur CV, leurs droits et devoirs et préparer l'entretien de recrutement. Pour la deuxième partie, les entreprises étaient présentes un mercredi après midi pour recevoir les jeunes en entretien de recrutement :

- ✓ 89 jeunes ont été reçus par les entreprises
- ✓ 146 postes ont été proposés (147 en 2012)
- ✓ 177 entretiens ont été réalisés.

LA CCPL a développé un site Internet qui permet aux entreprises de diffuser leurs offres à un public plus large, de bénéficier d'une présélection des candidats par le service emploi, aux demandeurs d'emploi, d'accéder directement aux offres et de pouvoir candidater en direct.

Le service emploi a organisé pour la première fois un forum de l'emploi et de l'alternance qui s'est tenu dans le gymnase intercommunal à Briis-sous-Forges le 21 février 2013. 17 écoles étaient présentes et 20 entreprises ont permis de proposer 40 postes. Cette journée a vu défiler 300 visiteurs et 275 questionnaires ont été distribués.

Le service des transports :

Gare autoroutière Briis-sous-Forges : L'ouverture quotidienne de l'équipement, l'accueil et l'information du public sont assurés dans le cadre du marché de service passé avec la société TSIP. Le service est ouvert au public du lundi au samedi de 5h30 à 21h40.

Réseau du Pays de Limours :

- ➔ 1 200 000 km parcourus par les cars du réseau
- ➔ Contrat avec le STIF et la SAVAC pour l'exploitation des lignes 39-05, 39-07, 39-13, 39-18, 39-28, 39-29 et 39-30.
- ➔ En 2013 l'étude de la restructuration du réseau a été lancée. Celle-ci pourrait aboutir début 2015. Elle aurait pour principal but d'augmenter la cadence des bus sur la ligne 39.18.

Transport scolaire et périscolaire :

- ➔ Suite à la signature de la convention avec le Conseil Général pour les transports scolaires en circuits spéciaux, la CCPL est devenue subdélégataire du contrat signé entre le Conseil Général et le STIF.
- ➔ La CCPL a financé le transport des sorties scolaires pour les collégiens des établissements de Briis-sous-Forges et de Limours.
- ➔ La CCPL a financé le transport des élèves des écoles primaires des 13 communes pour les cours de natation, les élèves de la commune de Saint-Jean-de-Beauregard rejoignent quant à eux la piscine à pied.

Divers :

- ▶ Transport hebdomadaire et gratuit vers le Centre Commercial des Ulis les mardis et vers le marché de

Limours les jeudis.

- Le secteur culturel :

Dans le cadre de la convention de contrat de développement culturel signée avec le Département, une évaluation des programmes d'actions retenues est établie à la fin de la saison.

PROGRAMME 1 : DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le programme a pour objectif de faciliter l'accès à la lecture pour tous les publics. Il s'inscrit dans la continuité des actions engagées les années précédentes et devrait aboutir à la réalisation des objectifs fixés.

1/ACTION **Développement de la lecture "petite enfance"**

Initiation des « tout petits » à la lecture par des séances de lecture animées par l'association ACCES. Les professionnels de la petite enfance (RAM, multi accueil, bibliothèques) de la CCPL sont également présents. L'enjeu de cette formation est de les inciter à utiliser d'avantage le livre comme outil pédagogique. Pour clôturer l'action, un spectacle de contes est programmé, créé par l'association Enfance et Musique.

Commentaire évaluation

L'association ACCES présentera son animation « livre en balade » les 25 et 28 juin 2013 en partenariat avec les bibliothèques de Fontenay les Briis et d'Angervilliers. Les séances auront lieu au Domaine de Soucy et dans la bibliothèque d'Angervilliers.

Pour cette occasion les professionnelles des RAM de la CCPL seront présentes pour prolonger le travail de l'animatrice de l'association auprès des assistantes maternelles du territoire.

Ces animations/formations ont donné aux professionnels ainsi qu'aux bénévoles et aux assistantes maternelles des clés pour pouvoir aborder l'usage des livres avec les bébés et développer leur goût pour la lecture.

Bilan des participants :

25 juin – Soucy : 25 assistantes maternelles et 63 enfants

28 juin – Angervilliers (pluie) – 8 assistantes maternelles et 24 enfants.

4 nouvelles séances de « bus en balade » seront organisées en septembre/octobre à l'occasion de l'ouverture du Pôle petite enfance de la CCPL.

Le spectacle « *Éphémère* » par la Compagnie « A deux pas d'ici », prévu le **15 juin 2013**, a dû être annulé pour des raisons d'indisponibilité de la salle (imprévu). Le spectacle sera donc reprogrammé le **28 septembre 2013**.

2/ACTION **Développement de la lecture "personnes âgées"**

Des ateliers de lecture mensuels ont été organisés par l'association « les Amis de la Bibliothèque » de Limours et se dérouleront dans les 2 RPA (Limours et Briis). Dans le même temps, la Cie Théâtrale de la Cité est intervenue avec des spectacles de petite forme intitulés « Révisons nos classiques ». L'objectif est de solliciter la mémoire des personnes âgées sur des textes et leurs auteurs. Des séances tout public auront lieu dans les CCAS de St-Maurice M./Courson/Vaugrigneuse, Briis-sous-Forges, Forges-les-Bains et Angervilliers.

Voici le bilan de l'action *Révisons nos classiques* dressé par la compagnie Théâtrale de la Cité :

L'action Révisons Nos Classiques 2013 réunit 4 comédiens et un techniciens et propose un florilège des scènes du répertoire français pendant une heure environ. Le spectacle est donné en costumes ; il est

participatif car les spectateurs sont invités par le comédien-animateur à évoquer des souvenirs de théâtre ou littéraires. L'action 2013 propose des scènes nouvelles (l'Avare, Dom Juan...).

Mercredi 14 mai 2013 RPA de Limours (4 comédiens)

Une trentaine de spectateurs. Communication bien faite en amont par le Théâtre de Bligny. Goûter partagé, public et personnel ravis.

Jeudi 16 mai 2013 RPA de Briis-sous-Forges. (4comédiens)

Une vingtaine de spectateurs. Communication bien faite en amont par le Théâtre de Bligny. Goûter partagé, public et personnel ravis.

Jeudi 13 juin 2013 Salle Messidor de Forges les Bains (4 comédiens + 1 technicien)

Une quinzaine de spectateurs. Problème de communication du CCAS d'Angervilliers : une seule personne inscrite pour le bus. Pas de goûter, public satisfait.

La quatrième représentation prévue à Saint-Maurice sera organisée en septembre (la date reste à définir)

3/ACTION Développement de la lecture "tout public"

Ces 3 dernières années, les habitants de la CCPL ont participé à des ateliers d'écriture animés par E. Sales. L'objectif étant de créer des textes en lien avec l'histoire réelle ou imaginée du patrimoine local, de les réunir et ainsi de rassembler les participants autour d'un projet commun. 2013 a été consacrée à la réalisation du livret et à la restitution sous forme d'une soirée publique de lecture d'extraits, animée par la Cie Théâtrale de la Cité au Théâtre de Bligny. La CCPL souhaite également développer les relations entre les auteurs du territoire et les habitants en organisant un atelier d'écriture avec restitution publique.

Commentaire évaluation

Lors de ces trois dernières années, la CCPL a mandaté Evelyne Sales dans la cadre des précédents Contrats de Développement Culturel pour la réalisation d'ateliers d'écriture autour du patrimoine local.

En 2013, le service culturel de la CCPL a décidé de mettre en forme les différentes participations des nombreux écrivains (environ 200 participants) au travers de l'édition de deux recueils organisés par ville.

Evelyne Sales a travaillé sur la réalisation et la mise en page de deux recueils regroupant l'intégralité des textes écrits mais également des illustrations de Thomas Leroy réalisées spécialement pour cette occasion.

450 exemplaires de chaque recueils ont ainsi été édités et distribués aux participants mais également plus largement sur les points de diffusion du territoire (Bibliothèque, Mairie, MJC, Théâtre...)

Une soirée de Présentation des recueils a eu lieu le samedi 20 avril 2013 à 19h au Théâtre de Bligny.

Lors de cette soirée, les 70 participants ont pu découvrir les recueils mais également apprécier un florilège de textes extraits des ouvrages et mis en scène par les comédiens de la Compagnie du Théâtre de la Cité.

Budget réalisé :

PROGRAMME 1	Coût global prévisionnel de l'action	Participation de la collectivité	Participation du Département	Coût global réalisé
ACTION 1/	5 400 €	2 700 €	2 000 €	2 300 €
ACTION 2/	4 700 €	2 350 €	1 500 €	4 700 €
ACTION 3/	5 500 €	2 750 €	1 500 €	3 700 €
TOTAL/	15 600 €	7 800 €	5 000 €	10 700 €

PROGRAMME 2 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES ET DES PRATIQUES EN ARTS PLASTIQUES

Le programme vise à favoriser l'accès du public aux arts plastiques par le biais de conférences, ateliers de

création, de découverte d'un artiste en résidence. Il s'agit également de former les professionnels des bibliothèques et de la petite enfance à la réalisation d'ateliers d'arts plastiques destinés aux plus jeunes. Le centre de loisirs de la CCPL, le public ado et l'ensemble des habitants du territoire sont également concernés par ce programme.

1/ACTION Sensibilisation à l'art contemporain

Mise en place d'un cycle de conférences sur l'art et l'architecture contemporains : expositions et valorisation du fonds Art en collaboration avec la BDE.

Commentaire évaluation

Pour faire suite aux demandes du public plus nombreux chaque année le Service Culturel et l'association *A portée d'art* ont décidé en 2013, d'axer le cycle de conférences sur l'histoire de l'art autour des « scandales de l'histoire de l'art »

6 conférences se sont tenues de Janvier à juin 2013, 1 jeudi soir par mois à la Maison de la CCPL. La fréquentation de ces conférences est très satisfaisante et le public présent est absolument satisfait de leur qualité. Un questionnaire de satisfaction a été distribué à la dernière conférence du cycle pour faire le point sur les aspects à améliorer.

La conférencière Virginie Gimaray est fortement appréciée et beaucoup sollicitée en fin de conférence pour des questions. La présentation est très vivante et bien documentée.

La fréquentation moyenne est d'environ 40 personnes par conférence.

ACTION 2 Développement de l'art in situ

Organisation d'une résidence artistique sur la future voie verte, autour de l'art in situ dont l'objectif est de favoriser la création contemporaine et la mise en valeur du patrimoine industriel et naturel local.

Commentaire évaluation

Pour ce projet le collectif d'artistes 2GRT a été retenu. Leur travail, il y a deux ans, dans l'ancien centre de télédiffusion TDF de la CCPL avait laissé une très forte impression au public et leur travail directement lié à l'histoire locale avait beaucoup plu. La CCPL a donc décidé de faire appel à ce collectif qui avait déjà réfléchi au thème de l'Aérotrain pour travailler autour de la vélo-route intercommunale située sur l'ancien tracé de l'Aérotrain de Jean Bertin.

Le projet du collectif est de réaliser une œuvre définitive sur le tracé de cette voie en faisant référence à l'illustre passé aéronautique des lieux au travers d'une représentation stylisée à la peinture d'un Aérotrain, mais également de réaliser une soirée de présentation/performance du projet final avec les archives vidéos, sonores, des montages et projections directement sur les lieux.

Les conditions météorologiques difficiles de ces derniers mois ont fait prendre du retard à la réalisation. La présentation publique de l'œuvre a été organisée **le samedi 12 octobre 2013** dans la soirée.

ACTION 3 Développer le goût artistique et la création chez les adolescents

Un stage d'initiation au graffiti est organisé par l'artiste "Woosh". Grâce à cette entrée street-art, la CCPL espère que les jeunes s'intéresseront plus largement aux arts plastiques.

Commentaire évaluation

Cette année, le service culturel a renouvelé sa collaboration avec le service jeunesse de la CCPL pour proposer aux adolescents du territoire, un stage autour du graffiti et de la peinture en général. Deux artistes graffeurs se sont succédés pour proposer 4 jours de formation à une dizaine d'adolescents les 29 et 30 avril, 2 et 3 mai 2013 au Domaine de Soucy.

Les participants ont pu (re)découvrir les techniques de la peinture à l'aérosol mais également les différents styles de cet art, s'initier au maniement des bombes de peinture mais aussi travailler à la réalisation d'une fresque sur le thème de la nature.

Les deux animateurs ont su transmettre avec passion les bases de leurs techniques aux adolescents présents et fortement motivés.

La fresque, réalisée lors de ce stage, servira comme fond de scène pour les concerts de l'été au Domaine de Soucy.

Le dernier jour de formation a également été l'occasion pour le public de découvrir une autre facette de ce style de peinture : le Space Painting.

Chaque participants a pu repartir avec sa création et certaines peintures sont exposées au service jeunesse de la CCPL.

Ce stage a rencontré un fort succès et sera certainement reconduit l'année prochaine au vu des demandes des adolescents. Une réflexion sera engagée avec les artistes afin de définir un angle de travail différent pour 2014.

Budget réalisé :

PROGRAMME 2	Coût global prévisionnel de l'action	Participation de la collectivité	Participation du Département	Coût global réalisé
ACTION 1/	2 400 €	1 200 €	800 €	1 994 €
ACTION 2/	5 000 €	2 500 €	2 000 €	6 500 €
ACTION 3/	1 500 €	750 €	600 €	1 500 €
TOTAL/	8 900 €	4 450 €	3 400 €	9 994 €

PROGRAMME 3 : DEVELOPPEMENT DES ARTS VIVANTS

Ce programme a pour objectif de favoriser la création artistique et le développement des arts vivants à l'échelle de la CCPL, en proposant aux amateurs de se former et de pratiquer de manière professionnelle. Il permet la rencontre d'un grand nombre de pratiques artistiques, enrichies par la présence d'artistes professionnels. Un partenariat, avec les écoles et les structures culturelles du territoire sera au cœur de ce programme.

1/ACTION Festival de musiques actuelles

Création d'un festival de musiques actuelles intitulé "les Gammes de Soucy" à destination du tout public qui a eu lieu sur 3 week-ends.

Commentaire évaluation

Le festival de musiques actuelles s'est tenu les 22, 29 juin et 6 juillet 2013 sous la Halle du Domaine de Soucy.

Les concerts prévus cette année sont :

- 22 juin : « *Les Gâs qu'ont mal tournés* », Chanson française sur des textes de Gaston Couté
- 29 juin : Concert de Musique Baroque et Renaissance par la compagnie *Outre Mesure*
- 6 juillet : Concert de percussion : Steel Band par le groupe *Steel vibration*

Musique ensoleillé et rythmes des caraïbes. 14 percussionnistes sur scène pour un répertoire allant de la bossa au Calypso ou encore la Salsa.

2/ACTION Résidence artistique en Art de Rue

Mise en place d'une résidence en art de la rue. Interventions sous forme d'ateliers dans les écoles, les collèges, le lycée et le centre de loisirs du territoire. La CCPL compte sur cette action pour relancer la dynamique culturelle intercommunale en favorisant une collaboration entre elle et les communes. Présentation du travail de la compagnie **Phare Ponleu Selpak** lors de la manifestation "Un dimanche à la campagne".

Commentaire évaluation

Nous avons fait appel à la compagnie de cirque Cambodgienne **Phare Ponleu Selpak** pour une résidence mobile sur 4 villes de l'intercommunalité.

La compagnie a ainsi pu tourner sur les différentes villes afin de rencontrer le public et surtout les enfants du territoire.

Les enfants du Centre de Loisirs intercommunal de Soucy, de Forges les bains, du service jeunesse ainsi que l'école de Courson Monteloup ont pu découvrir le travail des artistes, la préparation d'un spectacle et partager des moments d'échanges avec le 14 artistes circassiens.

4 spectacles ont été donnés sur le territoire dont le point d'orgue au domaine de Soucy lors du « Dimanche à la Campagne »

- 15 mai : à Forges les bains
- 7 juin à Courson Monteloup
- 8 juin à Pecqueuse
- 9 juin lors du Dimanche à la Campagne à Fontenay les Briis pour le spectacle « **SOKHA** »

Environ 400 personnes ont pu profiter des spectacles donnés par la compagnie sur la Communauté de Communes.

Cette action a été menée en partenariat avec l'association Animakt qui a été un relais et un soutien notamment pour les aspects techniques.

Budget réalisé :

PROGRAMME 3	Coût global prévisionnel de l'action	Participation de la collectivité	Participation du Département	Coût global réalisé
ACTION 1/	5 400 €	2 700 €	1 800 €	3 907 €
ACTION 2/	14 500 €	7 250 €	5 000 €	14 150 €
ACTION 3/	1 000 €	500 €	400 €	1 000 €
TOTAL/	20 900 €	10 450 €	7 200 €	19 057 €

SYNTHESE FINANCIERE GLOBALE

	Coût global prévisionnel de l'action	Participation de la collectivité	Participation du Conseil général	Coût global réalisé
Programme d'actions 1	15 600 €	7 800 €	5 000 €	10 700 €
Programme d'actions 2	9 900 €	4 950 €	3 800 €	10 994 €
Programme d'actions 3	20 900 €	10 450 €	7 200 €	19 057 €
TOTAL/	46 400 €	23 200 €	16 000 €	40 751 €
	Intercommunalité - 10% bonification		1 600 €	
	TOTAL GENERAL		17 600 €	

Cycle d'exposition 2013

- **expositions de peinture de GARO** du 27 mai au 7 juin 2013 – accueil d'une vingtaine de classes d'élémentaire.
- **installation contemporaine de l'oeuvre « Waves »** par le Collectif Labofactory du 15 novembre au 1 décembre au Domaine de Soucy – accueil des enfants du centre de loisirs intercommunal.

Service de prêt de matériel :

- Une centaine de prêts de matériel ont été réalisés en 2013.

- Résidence Boissière :

L'établissement résidence « Boissière » a été construit en 1972-73 par l'Office Public Interdépartemental de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines (OPIEVOY), ceci sous la volonté du District du Pays de Limours. L'ouverture de l'établissement a été réalisée en janvier 1974 et l'accueil des premiers résidents en mars 1974. La gestion de l'établissement a été donnée par le District, puis la CCPL à l'association AREPA de janvier 1974 à février 2003 ; à la suite, en mars 2003, la CCPL a proposé la gestion de l'établissement à l'Association Résidences et Foyers (AREFO), qui gère à « compte de tiers » l'établissement pour le compte de la CCPL.

En fonction de l'évolution de la loi 2002, le statut de l'établissement a été modifié en type « J » (de 2005 à 2008). Depuis octobre 2008, la Préfecture de l'Essonne a reclassé le statut de l'établissement en « logement-foyer-habitation » de 2^{ème} famille, pour les bâtiments d'habitation, ainsi qu'en type « N et L » de 5^{ème} catégorie, pour les locaux communs (salon, bibliothèque, restaurant, salon de coiffure).

Depuis 2003, l'AREFO essaie par divers moyens de relancer les travaux concernant l'entretien du bâtiment et la maintenance des équipements.

Lors de l'établissement de la convention de location entre la CCPL et l'AREFO, il avait été convenu une répartition des travaux de rénovations des 63 studios.

En conséquence, les travaux de rénovations des studios loués avant le 1^{er} mars 2003 sont pris en charge par la CCPL alors que les travaux de rénovations des studios loués après le 1^{er} mars 2003 sont pris en charge par l'AREFO.

Au cours de l'année 2013, 3 studios loués avant mars 2003 ont été rénovés par la CCPL. Au 31 décembre 2012 il reste à la charge de la CCPL 7 studios. Le taux d'occupation moyen pour l'année est de 95,78 % contre 92,05% en 2012.

Au 31 décembre 2013, il y a 63 résidents (49 femmes et 14 hommes), la moyenne d'âge est de 81,08 ans pour 81,10 ans en 2012 (83,16 pour les femmes et 73,79 pour les hommes).

La CCPL « aide » par ailleurs les résidents par le biais d'une subvention qu'elle verse au CCAS de Briis-sous-Forges, à charge pour lui et sous contrôle de la CCPL de la « distribuer » aux résidents qui rencontrent des difficultés pour payer leur loyer.

- Aire d'accueil des gens du voyage à Limours :

L'aire, située sur le territoire de la commune de Limours, a ouvert en janvier 2009 et l'accueil des premiers voyageurs s'est fait en mars. Les premiers mois ont permis de régler les problèmes de démarrage, tant du point de vue des installations techniques que de la vie sur l'aire. L'organisation de la scolarisation répartie dans les différentes communes a été fixée après consultation avec l'Éducation Nationale et les communes.

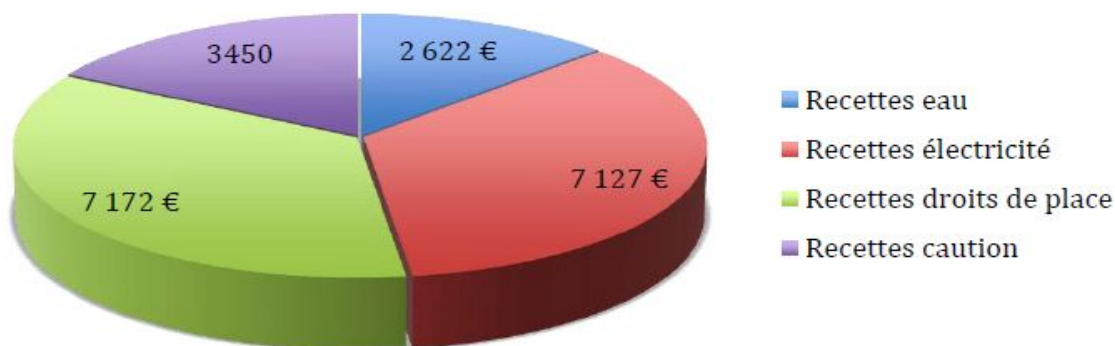
La CCPL a délégué la gestion de l'aire. Le gestionnaire rend compte chaque mois de l'activité, des problèmes rencontrés, des présences et des recettes. Conformément au règlement adopté par l'assemblée, l'aire a été fermée en juillet et août.

En 2013 le taux d'occupation de l'aire était de 67,75 % contre 68,09% en 2012, le nombre total de nuitées s'est élevé à 3693 pour 3643 en 2012.

La durée des séjours se compose comme suit :

	Moins de 8 jours	De 8 à 15 jours	De 16 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à +	TOTAL
Janvier	0	1	2	1	1	5
Février	0	0	0	0	1	1
Mars	0	0	0	1	0	1
Avril	1	0	1	0	5	7
Mai	1	2	2	1	6	12
Juin	2	3	2	2	4	13
Juillet	0	0	1	0	2	3
Août	0	0	0	0	0	0
Septembre	0	0	0	0	0	0
Octobre	0	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0	0	10	0
Décembre	1	2	1	0	6	10
TOTAL	5	8	9	5	35	62
%	8	13	15	8	56	100

les recettes de l'aire se sont réparties comme suit :



- Le tourisme :

Marche de printemps : La marche de printemps s'est déroulée à Fontenay-Les-Briis. 290 personnes se sont inscrites pour effectuer les deux boucles de 8,5 et 12 kilomètres. C'est la commune de Pecqueuse qui a remporté la coupe.

Journée du patrimoine : En 2013, la CCPL a organisé sa traditionnelle journée du patrimoine. Les visiteurs ont pu découvrir l'historique des carrières et des remparts de la communes des Molières. Ils ont ensuite visité le château de Méridon ainsi que son parc. Le circuit s'est terminé par la visite de l'église de Boullay-les-Troux avec une exposition sur l'histoire et la restauration de celle-ci.

L'office de tourisme du Pays de Limours :

La CCPL participe toujours aux activités de l'Office de Tourisme. Celui-ci a proposé sur 2013 un certain nombre de manifestations : deux visites à la journée, quatre visites à la demi-journée, une conférence, une

sortie botanique, une exposition, deux manifestations organisées avec la CCPL (La Marche musicale et la Journée du patrimoine). Un nouveau présentoir a été installé dans le siège de la CCPL, avec un plus grand nombre de portoirs afin de mettre en avant les manifestations du territoire.

L'office de Tourisme possède toujours son site internet (<http://www.pays-de-limours.org>) et s'est doté d'une page Facebook (<https://www.facebook.com/OfficeDuTourismeDuPaysDeLimours>).

Le domaine de Soucy : Des actions d'entretien ont été menées afin de mieux valoriser ce site. Durant l'entretien, les services techniques ont arraché des arbres, broyé certaines zones qui étaient envahies d'orties, dégager les abords d'une partie du ruisseau.

- Au titre de l'environnement :

La Communauté de Communes continue ses interventions dans les communes par la mise à disposition du tracteur intercommunal et de son conducteur pour des interventions de curage de fossés, de taille de haies et d'entretien. Un planning annuel d'équipement du tracteur est mis en œuvre selon la période en fonction de l'accessoire utilisable et les demandes des communes.

Pour le fauchage des accotements des voies communales, l'entreprise Prettre, réalise le marché. Le service technique de la CCPL assure l'entretien des sentiers de randonnée.

Guide des espèces invasives

Le guide des espèces invasives a été terminé en septembre 2013. Il présente pour 20 espèces (10 animales et 20 végétales) une fiche descriptive comprenant : l'identité de l'espèce, son origine géographique, l'historique de la propagation, ses habitats préférentiels, sa description, les impacts engendrés par l'espèce, son mode de vie et les moyens de contrôle qui peuvent être mis en place.

Parcours sur la reconnaissance des arbres

Sur la véloroute entre Gometz-la-Ville et la Bénerie, 23 panneaux ont été installés : deux panneaux d'entrée, 20 panneaux de reconnaissance des arbres, lianes et arbustes et un panneau sur le rôle de la voie verte pour la faune. Le parcours compte également 13 bornes numérotées qui ont été installées devant 13 espèces différentes. Accompagnées d'une brochure comportant la description du parcours et d'un quizz, les bornes permettent alors aux promeneurs de tester leurs connaissances.

La fête de la nature

La Communauté de Communes a organisé le samedi 25 mai 2013, la fête de la nature dans le domaine de Soucy. Cette fête nationale avait pour thème « cherchons les petites bêtes ». Environ 50 personnes ont participé à cette manifestation qui comprenait une conférence, une exposition, un rallye pédestre et un concours photo.

- L'imprimerie de la Communauté de Communes :

Elle produit les bulletins municipaux pour 6 communes et de nombreux documents à la demande des communes (bulletins, imprimés divers, manifestations, guides, en-tête de lettre, enveloppes). Elle produit pour la CCPL : guide des entreprises, annuaire des associations, bulletins, calendriers trimestriels des manifestations. A la demande des communes, certaines impressions concernent les associations pour leurs manifestations et leur communication.

L'atelier d'imprimerie dispose d'un matériel diversifié : une presse offset deux couleurs, un dupli-copieur couleur pour les petits tirages, un dupli-copieur une couleur, deux photocopieurs couleur et, pour le façonnage, une assembleuse de 40 poses, une plieuse et un massicot.

- L'enlèvement et le traitement des ordures ménagères :

Cette compétence est déléguée au SICTOM du Hurepoix, syndicat mixte regroupant 47 communes, auquel adhère la Communauté de Communes. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères existe dans les quatorze communes

Le taux pour 2013 était de 10,80 %. Certaines entreprises ne bénéficiant pas du service ou utilisant un service privé sont exonérées du paiement de la taxe par une délibération prise avant le 15 octobre pour l'année suivante.

L'organisation de la collecte repose sur le tri sélectif au niveau des ménages. Un nouveau marché de collecte a été passé en 2013. Le collecteur est maintenant la société SEPUR. Les encombrants ne seront plus collectés une ou deux fois par an, il faut dorénavant contacter le SICTOM qui moyennant une participation de 30 €uros se déplacera. Ce service reste gratuit pour les personnes de plus de 65 ans et les personnes handicapées.

La déchetterie de Briis-sous-Forges complète ce dispositif de collecte sélective ; elle est ouverte chaque semaine les mardis et dimanches en matinée, les mercredis et vendredis en après-midi et les samedis matin et après midi.

Le transfert de la déchetterie de Briis-sous-Forges à côté de la gare autoroutière prévu en 2013 sera reporté à 2014.

- L'activité pour l'électricité :

Est réalisée pour 12 communes concernées : les 9 communes appartenant antérieurement au SIERL, auxquelles se sont ajoutées Angervilliers, Saint Maurice Montcouronne et Vaugrigneuse, suite à la dissolution du SIVEA. L'activité consiste principalement au suivi des dossiers de travaux des communes pour l'enfouissement des réseaux électriques et le renforcement de l'éclairage public permettant la perception des redevances R1 et R2. Le concessionnaire EDF a rendu compte de son activité en présentant son rapport d'activité transmis aux communes.

En ce qui concerne le R2 la CCPL a perçu et reversé la somme de 23 401 €uros à 7 communes membres. La recette relative au R1 s'est élevée à 3 434,98 €uros.

- Le personnel :

Les effectifs ont évolué en fin d'exercice 2013, du fait de l'ouverture du pôle petite enfance à Soucy. L'effectif est donc passé au dessus du seuil de 50 agents. Au cours de l'exercice 2014 la CCPL devra se doter d'un comité technique et d'un comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail.

Le tableau ci-dessous indique, par service, l'évolution du personnel permanent en équivalent temps plein (ETP).

Service	2012		2013	
	Agents comptabilisés	ETP	Agents comptabilisés	ETP
Culturel	1	1	1	1
Administratif	8	6,19	9	7,55
Services Techniques	8	7,64	10	9,64
ALSH Élémentaire	4	3,42	4	3,42
ALSH Maternel	2	1,52	3	3
Coordination petite enfance	1	1	1	1
Développement économique	1	1	1	1
Emploi	5	4,1	5	4,3
Imprimerie	1	1	1	1
Jeunesse	1	1	1	1
Crèche	12	11,26	32	28,64
RAM	2	2	2	2
Tourisme, Patrimoine, Environnement	1	1	1	1
Transport	1	1	1	1
TOTAL	48	43,13	72	65,55

Sur les 72 agents permanents présents au 31 décembre 2013, 34 (47%) sont non-titulaires et 38 (53%) titulaires de la fonction publique, il y a 79% de femmes et 21% d'hommes.

5 agents sont de catégorie A, 9 de catégorie B et 58 de catégorie C.

La CCPL a versé au titre des œuvres sociales 10 568 € de participation au CNAS.

Le nombre d'agent ayant dépassé les 50 agents au 31 décembre 2013, un comité technique sera mis en place en 2014.

III - LES INVESTISSEMENTS ET LES GRANDS PROJETS

- Domaine de Soucy :

Dans le cadre de la convention signée avec les "Espaces Naturels Sensibles" et avec les subventions obtenues du Département, poursuite des études d'aménagement et de gestion du parc.

Les travaux de réfection du mur d'enceinte ont continué.

En 2013, a été réalisé un local destiné à accueillir les associations intercommunales, et notamment l'une d'entre elles : « Les Ailes de Limours ».

- Le Bâtiment des Marronniers :

L'acquisition, en copropriété avec la commune de Fontenay les Briis, d'anciens locaux du CFA de Bel Air a été réalisée avec la division de la copropriété. La commune a négocié le prix avec la Fondation Dreyfus, propriétaire et l'a fait valider par l'administration des Domaines. Des travaux de dégagement et de nettoyage ont commencé. Des études pour la mise en sécurité et la mise en état sont prévues.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été signé afin de préparer le dossier de consultation des entreprises pour

refaire la toiture et le bardage du bâtiment.

Le maître d'œuvre travaille aussi sur l'aménagement intérieur destiné à accueillir les services techniques de la CCPL.

Une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée entre la CCPL et la commune de Fontenay-les-Briis, afin de répartir le montant des travaux au prorata des surfaces.

En 2013 les travaux de réhabilitation ont été effectués, resteront à réaliser les voies et réseaux divers en 2014.

- Le Pôle petite enfance :

Le pôle est destiné à accueillir un ALSH maternel de 80 enfants, un multi accueil de 40 enfants et le relais assistantes maternelles. Il se situe dans le parc de Soucy à Fontenay-Les-Briis. Le bâtiment d'architecture moderne répond aux normes du bâtiment basse consommation (BBC).

En septembre 2013 le pôle petite enfance a ouvert ses portes.

- Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) :

L'actuel CMPP est situé à Limours dans une maison d'habitation dont le propriétaire est la CCPL. L'action de l'équipe médicale est délicate dans des locaux inappropriés.

C'est pourquoi, la CPPL a décidé de construire un nouvel équipement d'une superficie de 258m², qu'elle mettra à disposition de l'association Arisse qui gèrera cet équipement.

Le Conseil Communautaire a autorisé le Président, en décembre 2010, à déposer le permis de construire.

Le permis a été accordé le 11 juillet 2011. Le 6 décembre 2012 le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer les marchés de travaux. Les travaux ont commencé en 2013 pour une livraison du bâtiment à l'automne 2014.

- L'extension du gymnase intercommunal à Briis-sous-Forges :

Cette extension est rendue indispensable par l'incapacité de faire face à toutes les demandes associatives.

L'extension concerne une salle dédiée aux sports de combat et arts martiaux avec un espace d'entrée et une réserve pour une surface d'environ 300m².

Le Conseil Communautaire a autorisé le Président, en décembre 2010, à déposer le permis de construire. Le permis a été accordé le 3 août 2011.

Le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer les marchés de travaux le 11 octobre 2012, les travaux se sont achevés à l'automne 2013 et les associations et le collège de Briis-sous-forges l'utilisent depuis.

Le Président,
Jean-Raymond HUGONET

P.J. Extrait des comptes administratifs M14 et M49 pour 2013.